

Monsieur Edouard GEFFRAY
Ministre de l'Éducation nationale
110, rue de Grenelle
75007 Paris

Objet : Demandes concernant l'association « Passeport du civisme »

Monsieur le Ministre,

L'association « Passeport du civisme », présidée par le maire vendéen Maxime de Rugy, affiche l'agrément de l'Education nationale sur son site internet et sur les livrets qu'elle fournit aux collectivités afin de promouvoir son intervention dans les écoles publiques et privées sous contrat. Or cet agrément lui a été refusé.

Au SE-Unsa, nous dénonçons une telle fraude et souhaitons qu'elle cesse au plus vite. Nous vous alertons aussi sur le degré de gravité de cette fraude à l'encontre des principes de liberté, égalité et laïcité de l'Ecole.

Très proche de l'association « Passeport du civisme », se trouve Pierre-Edouard Stérin, mécène milliardaire revendiqué de l'extrême droite française. Le financeur du très contesté projet Pericles (Patriotes, Enracinés, Résistants, Identitaires, Chrétiens, Libéraux, Européens, Souverainistes), qui ambitionne publiquement une arrivée au pouvoir de son idéologie traditionnaliste et identitaire, se trouve derrière d'autres associations recherchant l'agrément institutionnel et l'intervention en école.

Le faux agrément de « Passeport du civisme » a déjà trompé plus de 500 mairies et collectivités, exposant de très nombreux enseignants à une rupture de neutralité et plusieurs milliers d'élèves au danger d'une manipulation des consciences au profit d'une vision de la société aux antipodes de celles de l'Ecole de la république et d'un pays en paix.

Monsieur le Ministre, en votre qualité de garant des principes de laïcité et neutralité de l'Ecole publique et de la liberté de conscience des élèves que l'Ecole française accueille, nous vous demandons une communication ministérielle officielle auprès des collectivités locales, via les autorités locales de l'Education nationale, pour rétablir le plus rapidement possible la vérité sur le non agrément de l'association « Passeport du civisme ». Par ailleurs, nous vous enjoignons d'exiger de cette association le respect des règles d'agrément édictées par votre ministère.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes respectueuses salutations.

Elisabeth Allain-Moreno
Secrétaire générale



Copie à :

- M. Christophe GEHIN, Directeur général des ressources humaines
- Mme Marjorie KOUBI, Conseillère sociale au cabinet du Ministre
- Mme Caroline PASCAL, Directrice générale de l'enseignement scolaire